



MONTLUÇON FOOTBALL



25 rue des Faucheroux 03100 MONTLUÇON



04 70 28 06 31



@contact@montluconfootball.fr



montluconfootball.fr



facebook.fr/montluconfootballofficiel

Procès-verbal Assemblée Générale Jeudi 27 janvier 2022

Le jeudi 27 janvier 2022 à 19h à la ferme des Ilets (rue des Faucheroux 03100 Montluçon) s'est tenue l'Assemblée Générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Claudy WOLFF préside la séance.

Gaëtan BONNO exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Nombre d'adhérents majeurs à jour de leur cotisation : 149.

Nombre de membres présents et votants : 61 + 6 représentés avec un pouvoir = 67 votants

Le quorum est donc atteint ($149/4 = 38 < 67$).

Le président de séance met à la disposition des membres de l'Association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
- les comptes de l'exercice clos arrêtés par le conseil d'administration ;
- les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- le budget de l'exercice en cours adopté par le conseil d'administration ;

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après :

1. Rapport Financier
2. Rapport Moral
3. Projets & Développement du club
4. Election des membres du Conseil d'Administration
5. Intervention Romain LEFEBVRE (Adjoint aux Sports à la Ville de Montluçon)
6. Questions diverses

1. Rapport Financier

Le président donne la parole à Madame MIARD (cabinet comptable ComptaPlus) qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé.

Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Madame MIARD commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes. Elle donne toutes les informations et les explications requises. Elle précise que les comptes ont été établis par le cabinet d'expertise-comptable et le commissaire aux comptes de l'association, qui a attesté de leur cohérence et de leur vraisemblance sans réserve.

En l'absence excusée de Monsieur GAUZY Emmanuel (commissaire aux comptes), Madame MIARD donne lecture du bilan du rapport du commissaire aux comptes.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de produits de **374 445 euros** et un montant total de charges de **261 724 euros**. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à **111 494 euros**. Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

L'Assemblée Générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le 30/06/2021.

Le président et l'expert-comptable (Madame MIARD) présentent le budget prévisionnel de l'exercice en cours tel qu'il a été adopté par le Conseil d'Administration. Le président et le trésorier se proposent d'apporter toutes précisions requises.

L'Assemblée Générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est soumise au vote.

RÉSOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30/06/2021 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître un total des produits de **374 445 euros**, un montant total de charges de **261 724 euros** et un résultat de **+111 494 euros**.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel annexé au présent procès-verbal, qui fait apparaître un total de dépenses de **397 891 euros** et un total de recettes de **391 484 euros**.

Résultat des votes

Voix pour : 67

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Rapport Moral

Le président Claudy WOLFF donne lecture de son rapport moral.

« Le club compte 395 licenciés. Par rapport à la saison 2019, d'avant Covid, le club a perdu une centaine de licenciés.

Les équipes Seniors A, B et C pensent se maintenir, alors que l'équipe D a malheureusement déclaré forfait général, faute de joueurs. Du côté des Seniors féminines, les résultats sont encourageants.

Les résultats de nos équipes de jeunes U14 à U18 sont bons compte tenu du niveau très élevé de la nouvelle Ligue Auvergne-Rhône Alpes.

Je tiens à remercier vivement tous les éducateurs pour leur implication et la qualité de leur travail, malgré les conditions difficiles, notamment avec des équipements municipaux vétustes et des pelouses qui ne sont pas toujours en bon état.

Merci aux dirigeants pour leur dévouement et leur dynamisme. »

L'Assemblée Générale ayant terminé son examen du rapport moral, la résolution suivante est soumise au vote.

RÉSOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté par le président de l'association.

Résultat des votes

Voix pour : 67

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Projets & Développement du club

Le président Claudy WOLFF et Christophe JORRAND (responsable de la commission Communication/Partenariat) détaillent les différents projets réalisés et prévus au sein du club, document annexé en pièce jointe.

4. Election des membres du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration compte à ce jour 7 membres : BONNO Gaëtan, DECOSTER Christophe, GUIBERT Sébastien, MARTIN Jean, PAQUET Pierre-Julien, RIBEROL Michaël, WOLFF Claudy.

PAQUET Pierre-Julien démissionne de son poste.

MARTIN Jean et RIBEROL Michaël font partie du tiers sortant et sont donc soumis à ré-élection.

L'association enregistre 4 candidatures : GAUMY Yoann, GENESTOUX David, JORRAND Christophe, LOISY Fabrice.

L'Assemblée Générale ayant terminé son examen de la liste des membres du Conseil d'Administration à élire, la résolution suivante est soumise au vote.

RÉSOLUTION

Résultat des votes

GAUMY Yoann : 59

GENESTOUX David : 49

JORRAND Christophe : 59

LOISY Fabrice : 61

MARTIN Jean : 43

RIBEROL Michaël : 52

Les statuts de l'association indique que le Conseil d'Administration est composé de 15 membres donc tous les candidats sont élus.

Le nouveau Conseil d'Administration compte donc 10 membres : BONNO Gaëtan, DECOSTER Christophe, GAUMY Yoann, GENESTOUX David, GUIBERT Sébastien, JORRAND Christophe, LOISY Fabrice, MARTIN Jean, RIBEROL Michaël, WOLFF Claudy.

La composition du nouveau Bureau (président, trésorier, secrétaire) sera votée lors du prochain Conseil d'Administration prévu le vendredi 28 janvier.

5. Intervention Romain LEFEBVRE (Adjoint aux Sports Ville de Montluçon)

Monsieur LEFEBVRE rappelle que le club perçoit la plus importante subvention municipale (179000€) et que la Mairie a fait l'effort de la maintenir pour la saison prochaine 2022/2023. Mais cette subvention aura tendance à diminuer dans les prochaines années.

Monsieur Romain LEFEBVRE explique que le terrain synthétique annoncé pour l'été 2022 est repoussé à 2023 pour prendre le temps de bien monter le projet avec la nouvelle équipe dirigeante du Montluçon Foot.

Il existe un projet de restructuration complète du stade Dunlop mais c'est un complexe géré par la communauté d'agglomération donc la Mairie de Montluçon n'est pas maître du dossier. Ce site unique représenterait le lieu idéal à moyen terme pour regrouper l'ensemble du club.

Interpellée sur le traçage pour le foot à 8 au stade Ricardo MOLINA, Madame Delphine BARON (responsable des installations sportives) répond que tout a bien été commandé mais les 2 agents du service sont arrêtés pour COVID.

Le club déplore le manque d'entretien des terrains et l'absence d'investissements de la Ville pour les terrains de football.

Monsieur Thomas BARDY (responsable des espaces verts à la Ville de Montluçon) explique qu'il fait de son mieux mais qu'il n'a pas les moyens humains et matériels nécessaires. Il faudrait (re)faire le drainage de tous les terrains, avoir du personnel et des machines adaptées pour entretenir convenablement les terrains.

Il s'engage à fournir au club les fiches de suivi de l'entretien hebdomadaire des terrains.

6. Questions diverses

- Intervention de Raphaël BOULADE :

Il constate une grosse perte d'effectif en Seniors et regrette l'absence de réaction du Conseil d'Administration.

Fabrice LOISY et David GENESTOUX lui indiquent être bien conscients de la situation et rappellent leur attachement aux équipes C et D du club. Le CA reste attentif pour remobiliser les jeunes comme les anciens et faire revivre ce groupe.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance

Claudy WOLFF



Le secrétaire de séance

Gaëtan BONNO

BONNO G.

